

CACES R489 – Chariot Elevateur

Formation Initiale

CCI Formation Gers



Réf. : CE/01 – V0 – 10/2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir conduire le chariot élévateur en étant en conformité avec la norme R489

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les risques liés à l'utilisation du chariot élévateur et s'en prémunir
- Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite du chariot élévateur

PROGRAMME

CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

Tout conducteur de chariot de manutention automoteur doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné. Cette formation est rendue obligatoire par l'article R.4323-55 du Code du travail. Ses modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 2 décembre 1998 pris en application de cet article.

1. Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- Exploitation des chariots de à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

2. Entraînement pratique

- Conduite des chariots élévateurs et manœuvres

3. Evaluation des connaissances et savoirs faire



Dates

Nous consulter

Durée

3 jours soit 21 heures
(4 ou 5 jours selon nombre de tests)

Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Modalité pédagogique

Présentiel

Lieu

Centre de formation Auch

Tarif

A Partir de 680 € HT (816 € TTC)
pour 3 jours et une catégorie testée.

A partir de 200€ HT par
catégorie supplémentaire.



Public concerné

Toute personne appelée à
conduire des engins de chantier
et présentant les aptitudes
requises

Pré-requis

Etre âgé de 18 ans
Posséder une aptitude médicale
Savoir lire et écrire le français
Maîtriser les calculs
mathématiques simples

- Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.
- La réussite aux épreuves théoriques nécessite : l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.



Sanction de la formation

Attestation de formation et délivrance du CACES R489 si réussite, validité 5 ans

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (remise du livret stagiaire) et mises en situations pratiques de conduite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R 489 réalisé par un testeur habilité.
- évaluation de la Satisfaction Stagiaire : Questionnaire d'Évaluation de la Satisfaction

PROFIL FORMATEUR

Formateurs expérimentés exerçant leur mission de formation sous la responsabilité d'un organisme certifié CACES par DEKRA Certification sous le numéro D-654-03

05 62 61 62 32 – www.cci-formation-gers.fr

CCI Formation Gers



VOS CONTACTS : INFORMATION & INSCRIPTION

Denis DESPAUX
d.despau@cci-formation-gers.fr

Nicolas BORIE
n.borie@cci-formation-gers.fr

CCI FORMATION GERS

10 rue Diderot
32 000 AUCH

Recommandation R 489 distingue 7 catégories de chariots



Formation CACES® R489 Catégorie 1A

Transpalettes à conducteur porté
Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite
Hauteur de levée $\leq 1,20$ m



Formation CACES® R489 Catégorie 1B

Gerbeurs à conducteur porté
Hauteur de levée $> 1,20$ m



Formation CACES® R489 Catégorie 2A

Chariots à plateau porteur
Capacité de charge ≤ 2 t



Formation CACES® R489 Catégorie 2B

Chariots tracteurs industriels
Capacité de traction ≤ 25 t



Formation CACES® R489 Catégorie 3

Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux
Capacité nominale ≤ 6 t



Formation CACES® R489 Catégorie 4

Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux
Capacité nominale > 6 t



Formation CACES® R489 Catégorie 5

Chariots élévateurs à mât rétractable



Formation CACES® R489 Catégorie 6

Chariots élévateurs à poste de conduite élevable
Hauteur de plancher > 1,20 m

Formation CACES® R489 Catégorie 7

Conduite hors-production des chariots
de toutes les catégories

Unités de test, théoriques et pratiques, par catégorie

Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes.

Épreuve théorique	Épreuves pratiques				
Toutes catégories	Catégorie 1A	Catégorie 1B	Catégories 2A et 2B	Catégories 3 et 4	Catégories 5, 6 et 7
1 UT	0,5 UT	0,75 UT	0,5 UT	1 UT	0,75 UT